

www.education.gouv.fr

**329 dispositifs-relais (256 classes et 73 ateliers) ont accueilli plus de 6 000 élèves en 2004-2005 (dont 1 400 environ en ateliers). Près des quatre cinquièmes sont des garçons et environ 90 % proviennent de classes d'enseignement général. Ces élèves, souvent en difficulté sociale et scolaire, ont en moyenne un an et neuf mois de retard. Généralement, ils restent en dispositifs-relais pour une durée de trois mois (moins de deux mois en atelier). Une typologie des dispositifs-relais de 2004-2005 fait ressortir un continuum entre deux pôles : un premier pôle (où les ateliers sont particulièrement représentés) comprend des établissements où, tendanciellement, les élèves sont jeunes, à faible retard scolaire, restent peu de temps dans des classes nombreuses et retournent en collège ; dans l'autre pôle, on trouve des établissements où les élèves sont âgés, avec des retards importants, et restent longtemps dans des classes peu nombreuses, sans retourner au collège à la sortie.**

## Le suivi et le devenir des élèves accueillis en classes et ateliers-relais

### Année scolaire 2004-2005

Les dispositifs-relais (classes et ateliers-relais) accueillent de façon temporaire des élèves de collège qui sont entrés dans un processus de déscolarisation et de désocialisation.

Les classes-relais<sup>1</sup> s'appuient sur un partenariat mené par les services de l'État (ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministère de la Justice, ministère en charge de la Ville), les collectivités territoriales et le secteur associatif.

La convention cadre du 2 octobre 2002, modifiée par l'avenant du 17 décembre 2003 (et désormais par la convention cadre du 14 avril 2006), a créé en complément des classes-relais, des ateliers-relais, dans lesquels les partenaires du monde associatif, notamment ceux des mouvements d'éducation populaire ainsi qu'une fondation bénéficiant d'une reconnaissance d'utilité publique apportent leur concours.

Les dispositifs-relais<sup>2</sup> ont pour but de réinsérer durablement les élèves dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle, tout en les engageant dans des processus de resocialisation. Il ne devrait pas s'agir d'une simple mise à l'écart d'élèves perturbateurs, ce que l'on peut cependant observer parfois dans la pratique.

1. Instituées par la circulaire n° 98-120 du 12 juin 1998 modifiée désormais par la circulaire n° 2006-129 du 21 août 2006.

2. Ainsi que le précise la circulaire n° 2003-085 du 16 mai 2003 (voir l'encadré p. 2).

3. Il s'agit d'estimations (voir l'encadré p. 6).

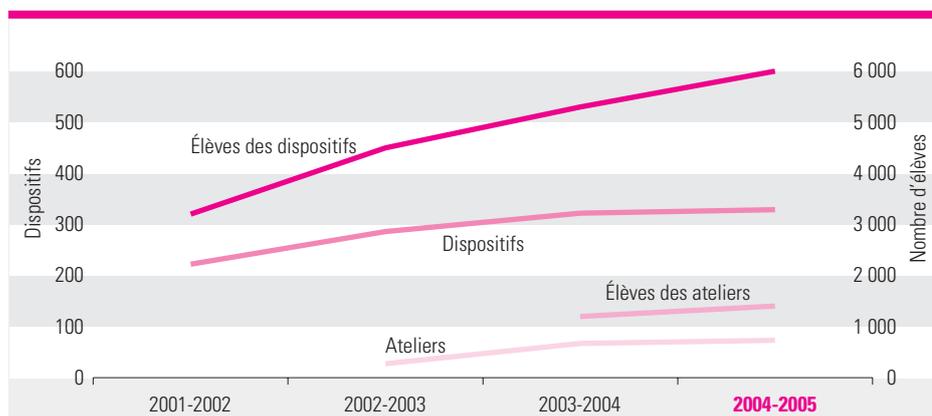
### Le nombre de dispositifs s'est stabilisé en 2004-2005

Depuis leur création officielle en 1998, le nombre de dispositifs-relais ne cesse d'augmenter. En 1999-2000, ils étaient 180 accueillant environ 2 600 élèves ; en 2001-2002, 222 pour 3 200 élèves environ ; en 2004-2005, on recense 329 dispositifs, dont 256 classes et 73 ateliers, accueillant environ 6 000 élèves, 4 600 en classes-relais et 1 400 en ateliers<sup>3</sup> (graphique 1).

### En moyenne, 18 élèves par dispositif accueillis dans l'année, de 9 à 34 élèves selon les académies

Les dispositifs accueillent généralement en même temps de 2 à 7 élèves selon le moment de l'année. En moyenne, en 2004-2005, un dispositif-relais accueille au total près de 18 élèves dans l'année (18 en classe-relais, 19 à 20 en atelier-relais). Le taux de non-réponses à l'enquête, plus fort en atelier qu'en classe-relais, pourrait biaiser ces chiffres si les « petits » ateliers sont ceux qui n'ont pas répondu (toute interprétation des chiffres concernant les ateliers doit tenir compte de ce phénomène). Ce nombre d'élèves est plus élevé que les années précédentes, notamment en atelier-relais (17 élèves accueillis en

## GRAPHIQUE 1 – Évolution du nombre de dispositifs et d'élèves en dispositifs-relais



Lecture : entre 2001-02 et 2004-05, le nombre d'élèves en dispositifs-relais passe de 3 000 à 6 000, tandis que le nombre de dispositifs passait de 222 à 329.

N.B. Les échelles sont différentes pour les élèves et les dispositifs afin de rendre les évolutions comparables.

Source : MEN-DEPP

**TABLEAU 1 – Nombre moyen d'élèves en dispositifs-relais par académie au cours de l'année 2004-2005 (estimations)**

Académie	Dispositifs	Classes	Ateliers
Aix-Marseille	18,4	17,2	21,5
Amiens	22,4	22,4	22,5
Antilles-Guyane	18,9	18,9	-
Besançon	21,7	21,7	-
Bordeaux	11,8	12,6	8
Caen	15,8	15,3	18
Clermont-Ferrand	15	14	17
Corse	25,5	-	25,5
Créteil	14,9	11,1	25,4
Dijon	17,5	17,5	-
Grenoble	27,1	29,4	12,5
Lille	14,7	14,7	14,3
Limoges	9,0	<b>9,0</b>	-
Lyon	22,1	24,3	17,6
Montpellier	15,3	15,3	-
Nancy-Metz	12,8	10,8	19
Nantes	14,9	14,9	-
Nice	23,5	25	20,5
Orléans-Tours	19,3	19,3	-
Paris	17,2	11,2	26,3
Poitiers	13,6	13,6	-
Reims	12,4	12,4	-
Rennes	14,7	14,7	-
La Réunion	16,6	16,6	-
Rouen	16,5	14,4	20
Strasbourg	18,1	18,1	-
Toulouse	33,8	<b>38,9</b>	16
Versailles	15,3	15,4	15
<b>Moyenne France</b>	<b>17,9</b>	<b>17,6</b>	<b>19,6</b>

Lecture : les dispositifs-relais de l'académie d'Aix-Marseille ont accueilli en moyenne un peu plus de 18 élèves au cours de l'année 2004-05 ; les chiffres concernant les ateliers sont simplement indicatifs : du fait des faibles effectifs, ils sont particulièrement sensibles aux non-réponses.

moyenne dans les dispositifs-relais en 2003-2004 ; les ateliers accueillait en moyenne 16 élèves). Les différences entre académies sont particulièrement importantes, de Limoges (9 élèves en moyenne par classe-relais) à Toulouse (39 élèves).

Les effectifs accueillis dans l'année sont généralement compris entre 6 et 25 élèves. En 2004-2005, 17 % des dispositifs accueillait 6 à 10 élèves (contre 19 % en 2003-2004), 27 % accueillait 11 à 15 élèves

(contre 29 % en 2003-2004), 27 % en accueillait de 16 à 20 (contre 25 % en 2003-2004) et 16 % de 21 à 25 (contre 11 %). La tendance à l'augmentation des effectifs accueillis dans les dispositifs se confirme, mais elle n'est plus associée à la création de nouveaux dispositifs (graphique 2).

### Des durées de séjours en baisse

La durée moyenne effective de séjour s'élève, pour l'ensemble des dispositifs, à 85 jours (sans compter les périodes de congés ; cela correspond à une baisse par rapport aux 91 jours de 2003-2004), soit 94 jours pour les classes (97 jours en 2003-2004) et 48 jours pour les ateliers (65 jours en 2003-2004). Des disparités académiques importantes existent, ainsi les classes-relais de

l'académie de Strasbourg accueillent les élèves en moyenne près de cinq mois (144 jours), celles de l'académie d'Amiens environ deux mois (63 jours) (tableau 2).

Au niveau national, 65 % des élèves séjournent en dispositifs-relais moins de trois mois (57 % en classe-relais, mais 92 % en atelier), et 11 % de l'ensemble des élèves séjournent plus de six mois (13 % en classe-relais, mais 2 % seulement en atelier). Les ateliers-relais, comme les années précédentes, mais de façon accentuée, privilégient donc des séjours plus courts que les autres dispositifs (graphique 3).

### Les élèves des dispositifs-relais : des collégiens en difficulté scolaire et sociale

#### Des élèves généralement âgés de 13 à 15 ans...

Comme les années précédentes, les dispositifs-relais accueillent massivement des garçons : 78 %, tant en classes-relais qu'en atelier, ce qui correspond à une légère baisse par rapport aux années passées (81 % en classes-relais et 83 % en atelier en 2003-2004). Il est toutefois trop tôt pour affirmer que la proportion de filles est en progression significative. La majorité des élèves qui entrent dans des dispositifs-relais sont des adolescents de 13 à 15 ans.

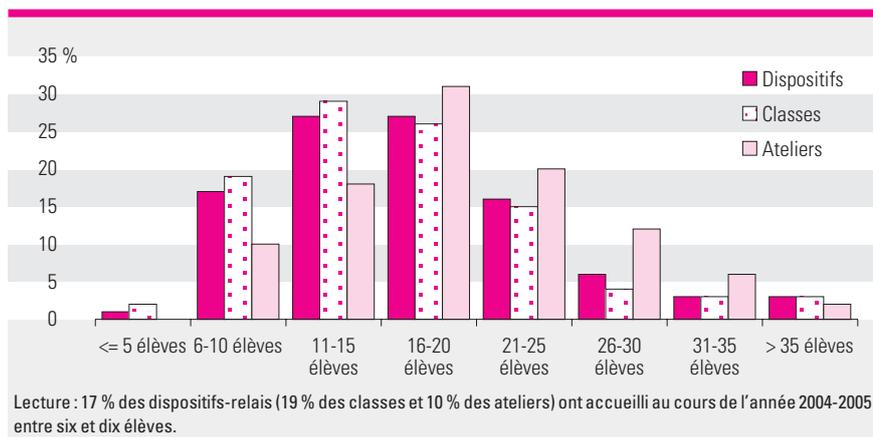
En 2004-2005, la moyenne d'âge des élèves est d'environ 14 ans et 3 mois (14 ans et

### Organisation des dispositifs-relais

Un dispositif-relais est rattaché à un établissement scolaire (collège en très grande majorité et LP) et accueille des élèves provenant en général de plusieurs collèges différents, selon une répartition par zone de formation. En fonction du contexte, ce dispositif peut être implanté dans deux types de locaux. Soit, il peut se trouver au sein d'un établissement scolaire qui n'est pas déjà concerné par un accueil important d'élèves en difficulté : cela peut éviter un sentiment de relégation des élèves. Soit, il peut être dans des locaux distincts : cette rupture temporaire favorise chez les élèves une prise de conscience du caractère inacceptable de leur comportement. L'équipe d'encadrement est fondée sur le volontariat. Elle est mixte, constituée d'enseignants, d'éducateurs et de personnels associatifs et elle travaille en relation étroite avec les personnels sociaux et de santé. Les enseignants bénéficient d'une expérience préalable d'enseignement devant des publics scolaires en difficulté tandis que les éducateurs possèdent une expérience professionnelle confirmée et, en outre, une connaissance suffisante des règles de vie et de travail au collège afin de mieux pouvoir travailler en collaboration avec les enseignants. C'est l'inspecteur d'académie qui donne son accord pour l'affectation d'un éducateur dans un dispositif-relais (circulaire n° 98-120 du 12 juin 1998).

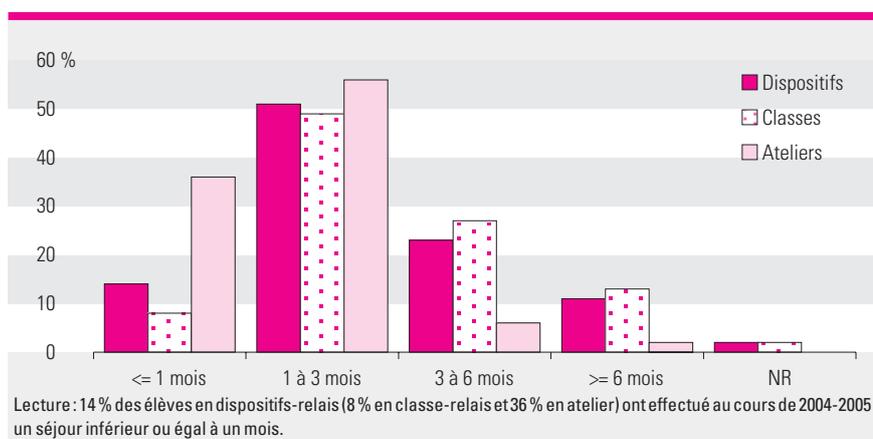
La mise en œuvre des dispositifs-relais s'appuie sur un partenariat actif entre l'Éducation nationale, la Protection judiciaire de la jeunesse, les collectivités locales (conseils généraux et communes), la délégation interministérielle à la Ville et le tissu associatif de proximité.

**GRAPHIQUE 2 – Distribution du nombre d'élèves accueillis par dispositif pendant l'année scolaire 2004-2005 (en %)**



Source : MEN-DEPP

**GRAPHIQUE 3 – Distribution des durées de séjour en dispositifs-relais pendant l'année scolaire 2004-2005**



Source : MEN-DEPP

**TABLEAU 2 – Durée moyenne de séjour par académie au cours de 2004-2005 (estimations en jours)**

Académie	Dispositifs	Classes	Ateliers
Aix-Marseille	63	67	54
Amiens	56	63	28
Antilles-Guyane	112	112	-
Besançon	95	95	-
Bordeaux	76	80	42
Caen	82	88	60
Clermont-Ferrand	138	139	137
Corse	42	-	42
Créteil	72	105	32
Dijon	77	77	-
Grenoble	86	88	53
Lille	90	100	40
Limoges	109	109	-
Lyon	109	131	50
Montpellier	67	67	-
Nancy-Metz	92	123	41
Nantes	99	99	-
Nice	56	56	54
Orléans-Tours	75	75	-
Paris	84	151	40
Poitiers	132	132	-
Reims	109	109	-
Rennes	104	104	-
La Réunion	108	108	-
Rouen	85	117	49
Strasbourg	144	144	-
Toulouse	105	109	74
Versailles	63	63	63
<b>Moyenne France</b>	<b>85</b>	<b>94</b>	<b>48</b>

N.B. Il ne s'agit pas uniquement des jours ouvrables. 7 jours = 1 semaine.

Lecture : les élèves des dispositifs-relais de l'académie d'Aix-Marseille ont été présents chacun en moyenne un peu plus de deux mois au cours de l'année 2004-2005.

1 mois en atelier), ce qui semble comparable avec les données de 2003-2004 (14 ans et 4 mois). Un peu plus d'un tiers des élèves ont moins de 14 ans, un tiers ont entre 14 et 15 ans, et un peu plus du quart plus de 15 ans (graphique 4).

Les garçons ont une moyenne d'âge légèrement inférieure à celle des filles (14 ans et 2 mois contre 14 ans et 6 mois), chiffres très proches de ceux de 2003-2004. Dans les ateliers, les garçons ont en moyenne 14 ans et 1 mois (14 ans et 3 mois en 2003-2004) et les filles 14 ans et 2 mois (14 ans et 7 mois en 2003-2004). Comme les années précédentes, les filles entrent donc plus tardivement dans des dispositifs-relais que les garçons. C'est dans les classes-relais, et non dans les ateliers, qu'on trouve les élèves relativement les plus jeunes.

L'âge d'entrée en dispositifs-relais diffère également suivant la situation scolaire. Comme l'an dernier, les élèves déscolarisés et, à un moindre degré, les absentéistes sont plus âgés que les autres.

## ... principalement issus de cinquième et quatrième générale

Les élèves, filles et garçons, proviennent principalement du cursus général, c'est-à-dire des classes de sixième, cinquième, quatrième générale et troisième générale (88 % de l'ensemble des élèves de dispositifs-relais, comme en 2003-2004), notamment dans les ateliers (92 % dans leur cas, 90 % l'année précédente). Toutefois, ces classes représentent 97 % de l'ensemble des élèves du premier cycle et de l'enseignement adapté du second degré : le cursus général semble donc légèrement sous-représenté, mais il faut tenir compte de 6 % de non-réponses à cette question dans l'enquête.

La cinquième et la quatrième sont particulièrement représentées : 60 % des élèves accueillis en dispositifs-relais (61 % en 2003-2004), et 63 % en atelier alors qu'ils ne représentent que 50 % de l'ensemble des élèves au niveau national. On observe, comme les années précédentes, qu'un très petit pourcentage d'élèves provient de classes spécifiques (6 % au total) : principalement les quatrièmes à dispositif aménagé, troisièmes d'insertion, et de l'enseignement spécialisé (SEGPA) (graphique 5).

## Des retards scolaires importants

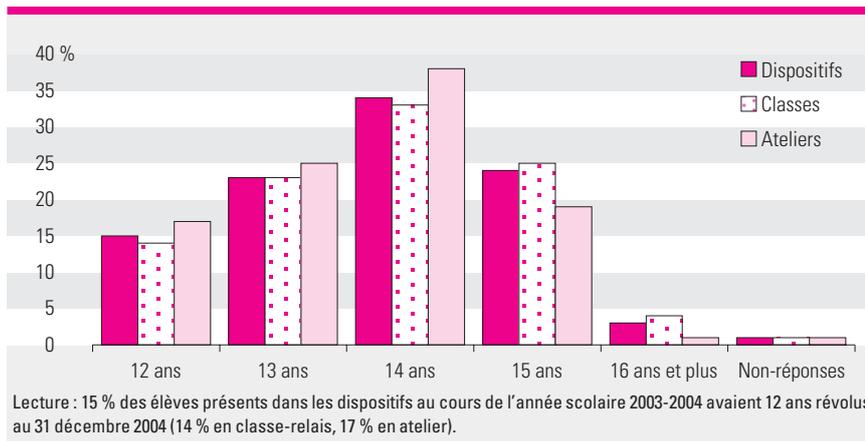
Les retards des élèves accueillis en dispositif-relais sont beaucoup plus élevés que ceux de leurs camarades (référence nationale) (graphiques 6 et 7). Ils sont en moyenne de un an et neuf mois (tant en classe-relais qu'en atelier), comme en 2003-2004.

Les retards sont particulièrement nombreux : 85 % pour les élèves venant de sixième, cinquième ou quatrième générale, contre 25 % à 31 % au niveau national (chiffres comparables à ceux de 2003-2004), soit le triple de la référence nationale. On n'observe pas de différences entre les sexes, contrairement à 2003-2004, où les filles étaient plus en retard que les garçons.

## Une majorité d'élèves des dispositifs sont régulièrement scolarisés

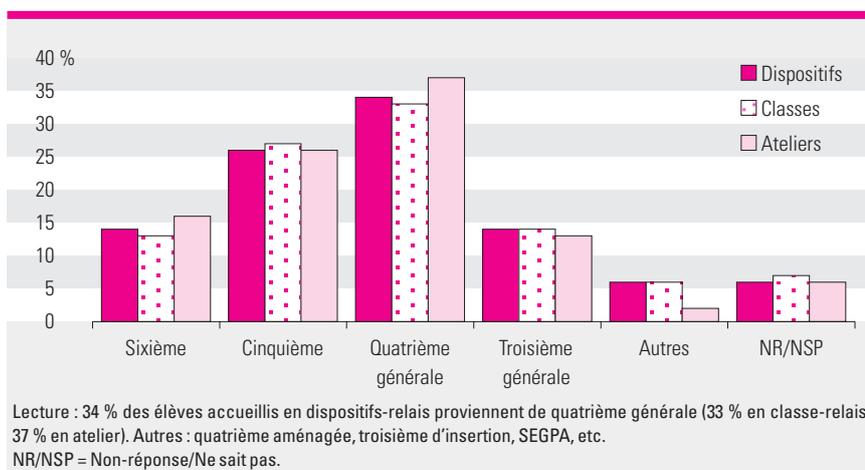
Plus encore qu'en 2003-2004, les élèves qui entrent en dispositifs-relais étaient pour la plupart d'entre eux régulièrement

**GRAPHIQUE 4 – Répartition des élèves suivant leur âge révolu au 31 décembre 2004 (en %)**



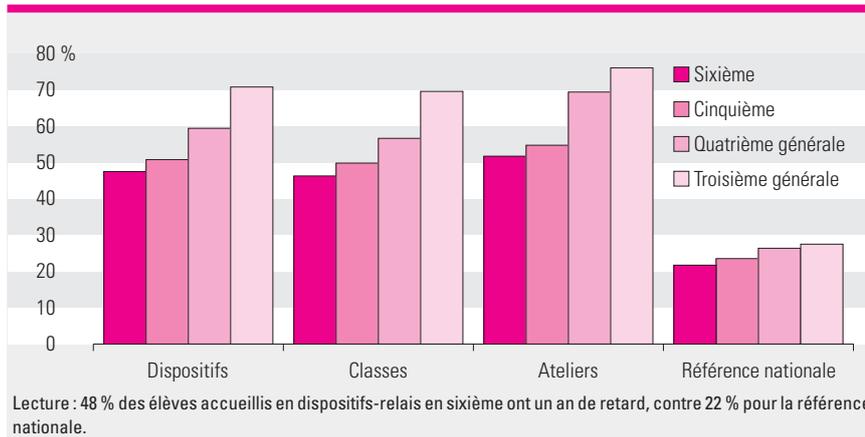
Source : MEN-DEPP

**GRAPHIQUE 5 – Provenance des élèves accueillis en dispositifs-relais (en %)**



Source : MEN-DEPP

**GRAPHIQUE 6 – Comparaison des retards des élèves accueillis en dispositifs-relais avec la référence nationale (en %) – Retards de un an**



Source : MEN-DEPP

scolarisés. C'est le cas de 65 % d'entre eux, tant dans les classes que dans les ateliers-relais (59 % en 2003-2004), contre 14 % de déscolarisés (14 % en 2003-2004) et 20 % d'absentéistes (25 % en 2003-2004). Par ailleurs, comme en 2003-2004, la proportion d'élèves qui suivaient régulièrement une scolarité avant d'entrer en

dispositifs-relais est sensiblement plus forte chez les garçons (68 % en 2003-2004 contre 62 % l'an dernier) que chez les filles (54 % contre 46 % l'an dernier). Comme en 2003-2004, cette disparité est atténuée en atelier (73 % de filles scolarisées contre 78 % de garçons) par rapport aux classes-relais (50 % contre 65 %) (graphique 8).

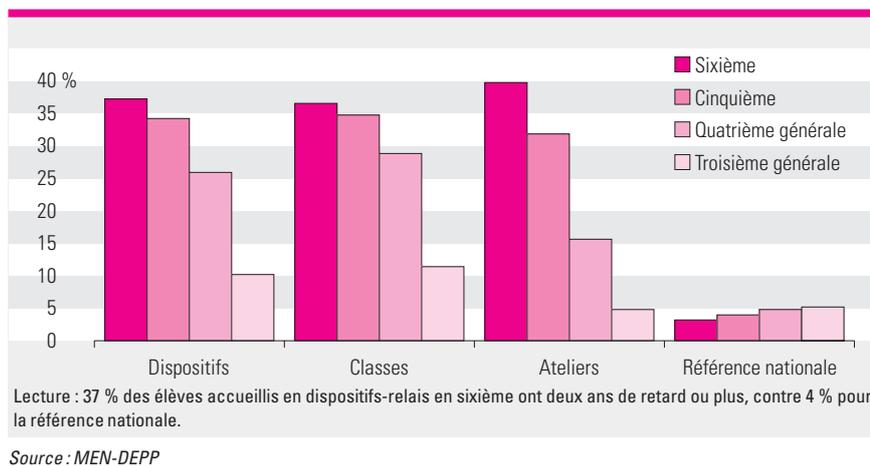
## Au moins 38 % des élèves font l'objet d'une mesure éducative

Les élèves accueillis en dispositifs-relais, hormis leurs difficultés scolaires, sont fréquemment en difficulté sociale. Ainsi, au moins 38 % des élèves accueillis en dispositifs-relais sont sous mesure éducative, soit 42 % en classes-relais (15 % de non-réponses) et 23 % en atelier (mais avec 23 % de non-réponses). Les filles font plus souvent l'objet de mesures que les garçons (41 % contre 37 %). Ces mesures sont avant tout des mesures judiciaires civiles (13 % contre 14 % en 2003-2004) ou administratives (16 % contre 18 % en 2003-2004), les autres mesures étant des mesures uniquement pénales ou civiles et pénales (par ailleurs, on ignore, pour 17 % des élèves, s'ils font l'objet d'une mesure ou non). La baisse de la fréquentation scolaire et les mesures éducatives dont certains jeunes ont fait l'objet sont fortement liées : ces mesures sont particulièrement nombreuses parmi les élèves déscolarisés ou, à un moindre degré, absentéistes (graphique 9).

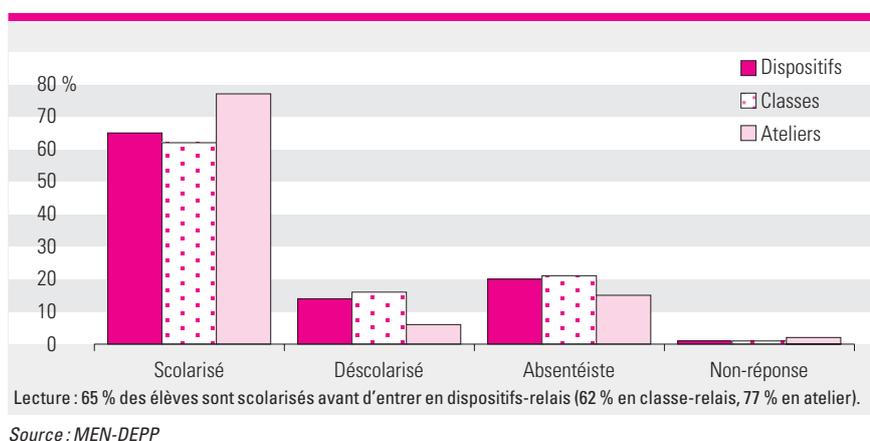
## Des durées de séjours variables suivant les caractéristiques des élèves

La durée moyenne de séjour en dispositifs-relais est un peu plus longue pour les filles que pour les garçons en classe-relais (98 contre 93 jours), mais plus brève en atelier (44 jours contre 49). Si l'on considère la durée de séjour en fonction de la situation scolaire de l'élève au moment de l'entrée dans le dispositif, on remarque que, comme en 2003-2004, la durée est sensiblement plus longue pour un élève déscolarisé ou absentéiste (97 à 99 jours en moyenne, alors que la moyenne générale est de 85 jours) que pour un élève scolarisé (78 jours). Un élève sorti du système scolaire a sans doute besoin de plus de temps pour retrouver le sens des règles de base. Les durées sont également fortement liées à l'orientation à la sortie de dispositifs-relais. Les jeunes retournant en collège passent moins de temps que la moyenne en dispositifs-relais (74 jours contre 85). Au contraire, ceux qui sont réorientés en lycée professionnel (150 jours), en CFA (143 jours), ou vers la vie active (154 jours) passent en moyenne deux mois de plus dans ces dispositifs.

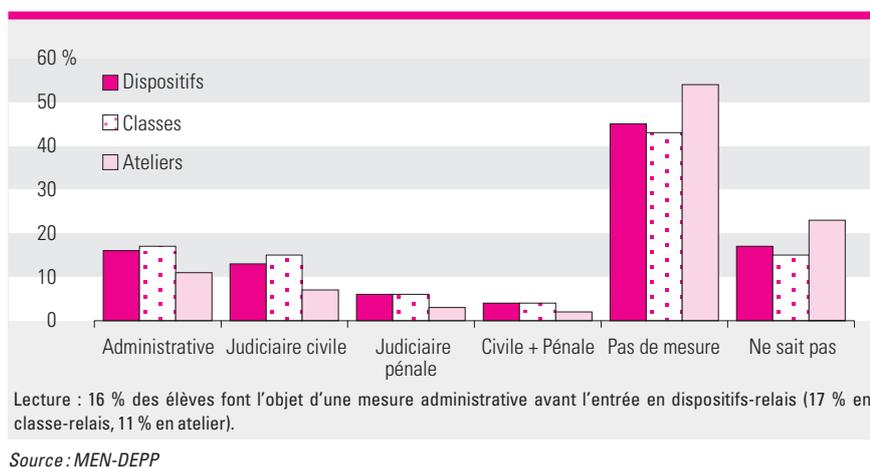
**GRAPHIQUE 7 – Comparaison des retards des élèves accueillis en dispositifs-relais avec la référence nationale (en %) – Retards de deux ans**



**GRAPHIQUE 8 – La situation scolaire des élèves avant d’entrer en dispositifs-relais**



**GRAPHIQUE 9 – Les mesures éducatives avant l’entrée en dispositifs-relais (en %)**



### Les trois quarts des élèves reviennent en collège

Contrairement à 2003-2004 (37 % de non-réponses et 1 % de réponses « ne sait pas »), les données sur la sortie des dispositifs-relais sont bien renseignées en 2004-2005 (5 % seulement de non-réponses et 1 % de réponses « ne sait pas ») ; il en résulte que les chiffres ne peuvent être comparés à ceux de

2003-2004. En 2004-2005, 74 % des élèves reviennent en collège à l’issue des dispositifs-relais (70 % en classe-relais, 92 % en atelier). Les élèves pour lesquels n’a pas été trouvée de solution sont environ 3 % en moyenne et 1 % à la sortie des ateliers-relais, tandis que ceux pour lesquels une solution autre que le collège a été trouvée sont 18 % en moyenne (LP : 4 %, CFA : 5 %, IR-EREA-PJJ : 3 %), 20 % en classe-relais et 5 % en atelier.

Les orientations à la sortie varient fortement en fonction de l’âge. Comme l’an dernier, plus les élèves sont jeunes, plus l’orientation vers le collège est importante (tant dans les classes que dans les ateliers-relais). Les élèves des dispositifs-relais, souvent en difficulté scolaire (retard de un an et neuf mois en moyenne) et qui proviennent majoritairement du cursus général traditionnel, ne sont généralement pas affectés vers des classes spécialisées ou vers l’apprentissage d’un métier. Il est jugé préférable sans doute d’attendre la rentrée scolaire prochaine pour une ré-affectation car un élève réorienté au milieu de l’année scolaire perdrait à nouveau ses repères et serait un peu plus désorienté.

En décembre, six mois après la sortie du dispositif-relais, on trouve 33 % des élèves en collège (LP : 5 %, CFA : 5 %, IR-EREA-PJJ : 3 %), mais les non-réponses s’élèvent à 35 % et « ne sait pas » à 8 %. La situation est particulièrement mal connue en atelier : 26 % des élèves sont suivis en collège, 46 % de non-réponses et 11 % « ne sait pas ».

### Typologie des établissements : un continuum entre deux pôles

Une typologie des dispositifs-relais en 2004-2005 fait ressortir un continuum entre deux pôles : un premier pôle (où les ateliers sont particulièrement représentés) comprend des établissements dans lesquels, tendanciellement, les élèves sont jeunes, à faible retard scolaire, restent peu de temps dans des classes nombreuses et retournent en collège. À l’autre pôle, on trouve des établissements où les élèves sont âgés, avec des retards importants et restent longtemps dans des classes peu nombreuses, sans retourner au collège à la sortie. La plupart des classes-relais se situent entre ces deux pôles extrêmes (qui restent des constructions théoriques : un établissement concret ne partage que certaines de ces caractéristiques) (graphique 10).

### Les grands profils d’élèves

Les grandes catégories d’élèves rejoignent et précisent la typologie des établissements : les élèves les plus âgés sont bien ceux qui,

tendanciellement, restent le plus longtemps dans les dispositifs-relais et sont proportionnellement plus nombreux que les autres à ne pas revenir en collège à la sortie. Ils sont également plus souvent déscolarisés et sous mesure pénale ou civile et pénale. Au contraire, les plus jeunes sont proportionnellement plus scolarisés que la moyenne, ne sont pas sous mesure et retournent au collège ; les élèves des ateliers-relais sont globalement plus proches de ce dernier profil. Typologie des établissements et profils des élèves permettent de préciser les deux fonctions qui sont aujourd'hui celles des dispositifs : accueillir des collégiens de dispositifs : accueillir des collégiens « agités » que l'on peut ainsi éloigner pendant une courte période de leur classe, qu'ils rejoignent ensuite ; offrir une structure de resocialisation et de rescolarisation – ce qui était leur vocation d'origine – à des collégiens plus âgés et « sous mesure », souvent en voie de déscolarisation (graphique 11).

**François Alluin, DEPP B4**

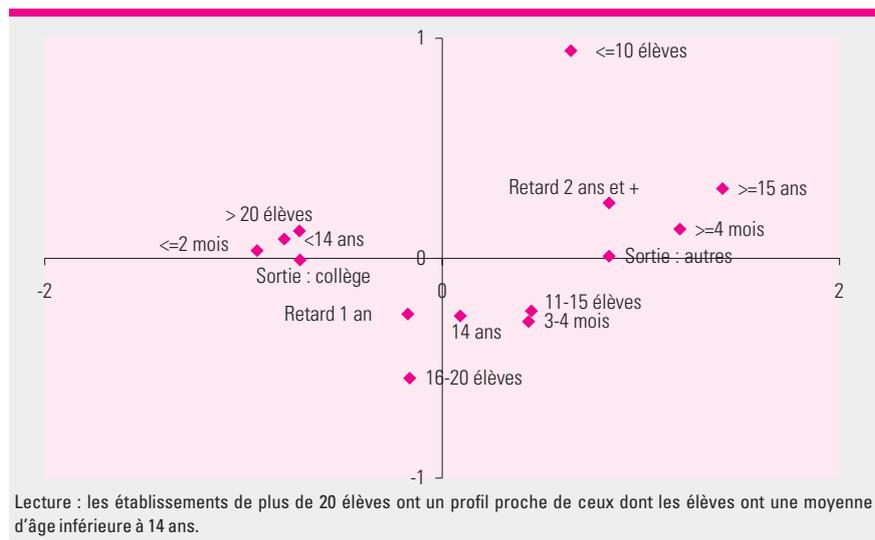
### Pour en savoir plus

« Le suivi et le devenir des élèves accueillis en dispositifs-relais – Année scolaire 2003-2004 », Note Évaluation 05.13, MEN-DEP, novembre 2005.

« Les dispositifs-relais 1999-2003 », Note Évaluation 04.11, MEN-DEP, novembre 2004.

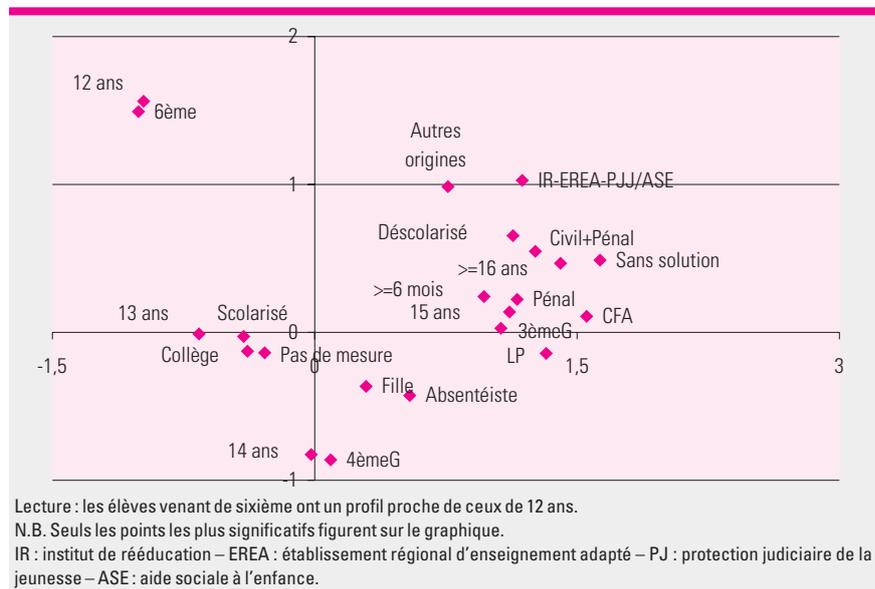
« Le suivi et le devenir des élèves accueillis en classe relais – Année scolaire 2002-2003 », Note Évaluation 04-08, MEN-DEP, août 2004.

**GRAPHIQUE 10 – Les profils des dispositifs-relais**



Source : MEN-DEPP

**GRAPHIQUE 11 – Profils des élèves qui ont été accueillis en dispositifs-relais**



Source : MEN-DEPP

## Enquête sur le suivi et le devenir des élèves accueillis en dispositifs-relais en 2004-2005

À la demande de la Direction de l'enseignement scolaire (DESCO) et de la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) du ministère de la Justice, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a pris en charge le traitement d'une enquête exhaustive. Celle-ci fait suite à plusieurs enquêtes portant sur les années scolaires précédentes, et bâties sur les mêmes critères. Les résultats de l'enquête 2004-2005 sont donc comparables à ceux des années précédentes sur ces différents critères. Les données recueillies sont des données individuelles portant sur chacun des jeunes présents dans le dispositif au cours de l'année 2004-2005. Elles proviennent d'une enquête mise en ligne par le Centre de l'informatique

statistique et de l'aide à la décision de la DEPP, qui permet de connaître : le nombre d'élèves, leur âge, leur sexe, leur classe d'origine, leur situation scolaire (scolarisé, déscolarisé, absentéiste), leurs dates d'entrée et de sortie, la mesure éducative dont ils font l'objet (mesure administrative, judiciaire civile et/ou pénale, pas de mesure), leur orientation à la sortie du dispositif-relais, et enfin leur situation en fin d'année civile. Sur les 329 dispositifs-relais qui ont fonctionné au cours de l'année 2004-2005 (soit plus de 6 000 élèves si l'on retient les moyennes de 18 élèves environ par classe-relais et 19 à 20 par atelier), obtenue au cours de l'enquête, 272 ont répondu à l'enquête (83 %), dont 49 ateliers sur 73 (67 %), concernant au total 4 878 élèves, dont 958 en atelier.